

## Relevé de décisions

### Commission Accessibilité handicapés

Réunion du vendredi 6 avril 2018 à 15h30

#### Etaient présents :

- Henri Saint-Jean
- Jean-Noël Magis
- Jean Capdeville
- Thierry Eudes
- Amaia Beyrie
- Yvette Heguy

#### Etaient absents :

- Mariannick Hirigoyen
- Eliane Aizpuru
- Eliane Noblia
- Pascale Lespade

#### Etaient excusées :

- Bernadette Jougleux
- Jean-Jacques Lassus

Cette séance s'est déroulée en deux phases, l'une à la mairie, l'autre sur site à la maternelle et au stade.

A la mairie, le responsable des services techniques M. Thierry EUDES a présenté l'ensemble des travaux à réaliser en 2018 pour la mise en conformité sur le plan accessibilité des différents ERP dépendant de la commune.

Il s'avère que compte tenu du nombre de tâches à effectuer, cette mise en conformité ne pourra être réalisée en interne (en régie) que très partiellement.

La commission propose donc que la plus grande partie des travaux soit étudiée et évaluée par un maître d'œuvre et réalisé ensuite en grande partie par des entreprises externes en restant bien évidemment dans l'enveloppe budgétaire votée par le conseil municipal lors du budget primitif.

La visite sur site n'a fait que confirmer cette décision car les travaux à réaliser tant à la maternelle qu'au stade nécessite plusieurs corps de métier et justifie donc l'intervention d'un maître d'œuvre tant pour l'évaluation que pour la réalisation, d'autant qu'à la maternelle peuvent se greffer des problèmes de sécurité (porte coupe-feu par exemple).

Cette proposition sera donc présentée par le vice-président et M. Jean Noël MAGIS à l'ensemble du groupe majoritaire lors de la prochaine réunion.

La séance est levée à 19 h 00.